

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [amber-coones-rsb-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/38ebe41b854f4c27f79a2ef5>

Date d'obtention : 2025-01-28 17:14:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

The youth must be protected therefore, I must

1. Follow the instructions in the sexto kit.
2. Differentiate between a malicious and thoughtless/impulsive act.
3. I am not to look at the images, nor should anyone else.
4. I am to call the police right away if it is a malicious act. For an impulsive act I am to fill out the grid with the student and then contact the police.
5. I must confiscate the phone for a thoughtless/impulsive or malicious act

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

The importance of the sexto kit and differentiating between an impulsive and malicious act. The importance of protecting the youth and not viewing or allowing others to view the images.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Whether it is impulsive or malicious, so that I can take the necessary/proper steps to protect the youth.